

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصناعة الصيدلانية
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

AGENCE NATIONALE DES PRODUITS
PHARMACEUTIQUES
A.N.P.P



الوكالة الوطنية للمواد الصيدلانية
و.م.و.و

Réf 10/MIP/ANPP/DG/21

Alger le 30/11/2021

NOTE
AUX ETABLISSEMENTS PHARMACEUTIQUES
« Produits pharmaceutiques de fabrication locale »

Dans le cadre de la poursuite des travaux du comité économique intersectoriel des médicaments et en complément de la note n°09 du 28/11/2021, il est demandé aux pharmaciens directeurs techniques des établissements pharmaceutiques de soumettre un tableau Excel renseignant des taux d'intégration de l'ensemble de leurs produits pharmaceutiques (les nouvelles demandes d'enregistrement et les produits déjà enregistrés) à l'adresse e-mail sd.prix.anpp@gmail.com, tout en suivant strictement le canevas ci-dessous, et ce avant le 08 décembre 2021.

Laboratoire	DCI	Nom commercial	Forme, dosage, présentation	Motif	Statut	Taux d'intégration
				Nouvel enregistrement/ déjà enregistré	Princeps/Générique	



Directeur Général

الوكالة الوطنية للمواد الصيدلانية
السيد: منصورى كمال